



Arlon, le 27 août 2019

Informations pratiques pour la rentrée académique 2019-2020

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Vous avez décidé de faire confiance à nos écoles et à leur enseignement et nous vous en remercions vivement. Nous espérons que cette année vous sera pleinement profitable. Afin de vous préparer au mieux, pourriez-vous d'ores et déjà noter les éléments suivants ?

La rentrée aura lieu le lundi 16 septembre pour tous les blocs de la section Assistant social.

Bloc 1 à 10h à l'Hénallux, Campus Callemeyn

Bloc 2, HERS (Chemin de Weyler 2)

10h – 12h20 : Info stage

13h10 : Info rentrée par les coordinations

Bloc 3, HERS (Chemin de Weyler 2)

15h20 : séance d'info rentrée par les coordinations et présentation des cours à option.

Important : quel que soit le bloc dans lequel vous serez inscrit, votre **présence est obligatoire le jour de la rentrée**, car des informations et documents importants seront donnés lors de l'accueil.

Pour pouvoir être considéré comme étudiant régulier, il est indispensable que votre dossier administratif soit complet le plus rapidement possible et que les frais soient payés. Vous trouverez ci-joint les informations pratiques concernant le paiement.



L'horaire-type Hénallux est le suivant :

Matinée :	8h20 – 10h20	10h30 – 12h30
Après-midi :	13h20 – 15h20	15h30 – 17h30

L'horaire-type HERS est le suivant :

○ Matinée :	8h00 – 10h00	10h20 – 12h20
○ Après-midi :	13h10 – 15h10	15h20 – 17h20

Besoin d'un logement ? Une liste de kots disponibles à Arlon est téléchargeable à l'adresse : www.henallux.be/Callemeyn > Logements étudiants (elle est régulièrement mise à jour).

Le Home Arly propose aussi des chambres. Contact : Patrick MULLER, +32 498 200 533

Restauration : En plus des commerces se trouvant à proximité, vous pouvez vous rendre dans le restaurant scolaire ITELA qui propose des repas chauds et des sandwiches.

Pour tous les étudiants :

N'hésitez pas à consulter nos pages web qui sont régulièrement mises à jour :

- www.henallux.be/Callemeyn
- www.hers.be
- www.facebook.com/campuscallemeyn
- www.facebook.com/HERS.Arlon

Pour toute autre question, nous sommes disponibles dès le jeudi 16 août 2018 de 8h30 à 16h. Vous pouvez nous contacter par téléphone : +32 81 479 920 ou par mail : social.arlon@henallux.be

Tout en vous témoignant nos plus vifs encouragements pour cette nouvelle année académique, nous vous prions de croire, chère étudiante, cher étudiant, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Pierre Berkens
Directeur des Départements économique,
technique et social, Hénallux

Yves Satinet
Directeur des Catégories technique et sociale,
HERS



Chère étudiante,
Cher étudiant,

Vous avez introduit une demande d'inscription dans la section Assistant social pour l'année académique 2019-2020 et nous vous en remercions.

Toutefois, la validation de la demande d'inscription ne sera effective qu'après le versement minimum d'un acompte de **50,00 €** couvrant les frais d'ouverture de dossier. Ce montant devra être déduit du solde des frais d'inscription 2019-2020, qui sont de 660,00€.

Pour tous les étudiants : cet acompte **doit être payé pour la rentrée.**

Lors du paiement, veuillez à mentionner clairement en **communication vos nom et prénom complets**, ainsi **que la section** dans laquelle vous désirez vous inscrire **en 2019-2020** (utilisez la communication structurée si vous avez déjà reçu la facture).

L'étudiant qui bénéficie d'une bourse d'études belge n'est pas redevable de ce montant. Pour cela, il est nécessaire de fournir la preuve que la demande a été introduite et/ou acceptée.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une très belle rentrée.

Pour le Service comptabilité,
Christine Crémer (christine.cremer@henallux.be)

Indications pour le paiement :

IBAN : **BE32 0688 9199 0102**

BIC : **GKCCBEBB**

Bénéficiaire : **Haute École de Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX)**

Adresse : **Place du Lieutenant Callemeyn 11 – 6700 ARLON**

Communication à mentionner :

- **Acompte inscription 2019-2020**
- **Nom, prénom et section**